

55° annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0422 C 82046 **ISSN 1262** Dispensé de timbrage

Routage 205 www.arritti.corsica



Dans un mois

Le Congrès de Femu a Corsica



Reconnaissance du Peuple Corse et inscription de l'autonomie de la Corse dans la Constitution

tat du déb

Le «rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse», commandé par le Président du Conseil Exécutif à Wanda Mastor, professeur agrégée de droit public à l'Université Toulouse-Capitole, a pour objet de servir de base à une nouvelle «table de dialogue» entre l'État et les Institutions de la Corse. Ce rapport récapitule l'ensemble des points à faire avancer pour aller vers une autonomie de la Corse, avec reconnaissance du peuple corse. Reste à espérer que l'État, ses gouvernants d'aujourd'hui ou de demain, sortiront des postures de refus qui sont les leurs depuis le début de l'actuel quinquennat d'Emmanuel Macron. À lire en p. 6 à 8

De la Savoie à la Corse Autonomie, la voie à suivre!



Riflessioni di Max Simeoni Une Corse pour qui? p. 10-11

Una settimana una parolla

(O duie, o micca, sfidàtevi di e « parolle parolle parolle... »)

U Pighjolu (terza parte)

Oscar Rosembly

🕽 alute à tutte è à tutti. Cumpiemu sta settimana a nostra scuperta di u Pighjolu cù una figura impurtantissima: Oscar Rosembly. St'omu rinumatu da per lu mondu sanu, nascì à u Pighjolu in 1909. A so mamma si dete sempre di rimenu pè a fama di u so figliolu chì u babbu era mortu nanzu à a so nàscita. Si n'andonu in Parighji. Tandu, stava Oscar ind'u stessu quartieru chè u pittore Gen Paul è u scrittore Louis-Ferdinand Céline. Per amicizia, fece a cuntabilità di Céline ma a so vita era in astrò. U so primu mistieru di prima trinca fù «assistant parlementaire» di u ministru Camille Chautemps. Schjattò a siconda guerra mundiale è Rosembly, ghjudeiu, entrì ind'a resistenza. Turturatu da a Gestapo, messe à scianchighjà. Da quì u so cugnome di Poulo: à l'èpica, ind'u Vietnam, c'era un bagnu chiamatu Poulo Condor chì e cundizioni èranu terribile: quellu chì si ne surtia, ciò ch'ùn accadìa micca spessu, era accasciatu. Di 1944, Céline scappò cù moglie è ghjattu in Allemagna. Ma Oscar li fece una prumessa: tenerà i manuscritti accatastati ind'u so appartamentu sin'à u so vultà.

A so vita u purtò à viaghjà: fù sottuprefettu di a Martinica, viceconsule di Svezia, direttore d'una sucetà di prudutti oleaginosi, gurù per isse Mèriche ed hè longa a lista di i so successi. Si maritò di 1947 cù a figliola d'un giuvellieru è t'èbbenu una figliola Marie-Luce. Oscar a tenia quant'un tesoru è, quandu scelse di vultà à u Pighjolu, li cunfidò i manuscritti di Céline, postu chì a soia a casa paria un chiostru.

Di fatti, Oscar Rosembly t'avia per mottu «mens sana in corpore sano ». Or'dunque, si bagnava tutte e mane ind'a funtana di u Lucciu, sottu à a so casa, nudu è untu d'oliu cum'è in l'Antichità greca. Decidì di stà senza ellettricità è di fà astinenza. Cantava chì paria un rusignolu: sopratuttu òpere taliane, sunendu di pianuforte. Si n'andò di 1990 è, seguitendu e so ùltime vulintà, nimu l'accumpagnò sin'à u campusantu. Quellu chì si ne cumprò a so casa era baulu: ùn sapia micca u valore di tuttu ciò chì Oscar avia passatu parechji anni à buscà: per ellu era tuttu mullizzu, è ghjittò tuttu. Anc'assai chì i manuscritti di Céline èranu à l'agrottu ind'è Marie-Luce in Corti. L'avia tenuti perchè chì Céline vulia ringrazià u so amicu Rosembly. Marie-Luce i deste à un ghjurnalistu tercanu, di gràtisi, da ch'elli fùssinu stampati. «Hè tuttu falsu!» Cumu hè falsu? «Iè: O amicu lettore, sàppia chì ci hè d'un latu a vita di Rosembly è d'un astru quella ch'ellu vulia campà. Tù ci ai contu u versu d'Oscar. Eo a dicu torna, tuttu hè falsu.»

Marina Chovin.

Accapu di a reddazzione

Caccia?

caccia hè scritta in a tradizione corsa dapoi forse i primi omi isulani. I Corsi antichi èranu cacciadori più chè piscadori. L'Umanità campava di caccia nanzu d'amparà à cultivà. Oghje a caccia ferma un passatempu. Figliola, surella, nipota di cacciadori... aghju cresciutu cum'è parechji Corsi ind'è ss'universu custì crosciu di tradizioni è stonde culturale. M'arricordu di ssi mumenti privilegiati per babbu. À a vigilia, appruntava u so tuvagliolu è i so panni di caccia, u cane sureccittatu avìa già capitu. Ovi cerminati cù a pumata in un pane paisanu a vigilia per amòglielu bè, cacciàvanu un prufumu di quellu! Ci venìa l'acqua in bocca, ma ùn avìamu drittu chè à a frissoghja à liccà. U spuntinu era per babbu è u so cane! A mane à bon'ora, u sentiamu arrizzassi è sussurà «zittu!» appressu à u cane di più in più allegru. Noi ùn ci arrizzàvamu micca, sapìamu ch'ellu era u mumentu di babbu è ch'ùn ci vulìa à rompe u rituale. Più tardi, hà purtatu cù ellu u mo fratellone, sempre zitellone, anch'ellu ùn tenìa in piazza tuttu fieru di sparte cù u so babbu mumenti privilegiati. Pò tutti i trè andàvanu à a caccia quandu u mo fratellucciu era un pocu più grande, partìanu à campà trà omi una ghjurnata chì li lascia belli ricordi. Ogni tantu, a dumènica, tutta a famiglia ci andava. Custì tandu avìamu u drittu à u pane mogliu d'ovi è pumata, o cum'ellu era bonu! Babbu ci fecìa archi è sferze cù pezzi di legna è funicella mamma purtava un libru, è ghjucàvamu aspettendu ch'ellu volti babbu partutu à caccighjà. À le volte, sentiamu una fucilata luntana, à babbu li bastava à caminà cù u so cane, s'ella li cascava, tirava una quaglia o un fasgianu. Mamma era cuntenta scema chì li piace à manghjà l'ucellame. Èranu belli mumenti di famiglia! A caccia d'oghje ùn hà nunda à chì vede... Oghje, suvente (micca tutti ancu assai) i cacciadori ùn sò cuntenti fin'tantu ch'elli ùn anu tombu decine, à le vole centinaie d'acelli, ch'ùn si tròvenu mancu più. Si parla di caccia di notte. Si parla di caccia cù tràmpali chì tòmbanu ancu acelli ch'ùn si mànghjanu... eppò si sente di più in più parlà d'accidenti. 400 morti in 20 anni. È quantu feriti? È cantu animali di cumpagnìa tumbati anch'elli? Cani, gatti sin'à ind'è e prupietà di i so patroni? Di più in più spassighjanti, spurtivi, ciclisti, cuglidore di funghi, innamurati di natura, è ancu automobilisti sò vìttime ogni annu di a caccia in Francia.

L'autumubilistu di 67 anni in Brittagna nant'à a naziunale trà Nantes è Renne ch'hà pigliatu una palla in u collu u 30 ottobre scorsu, s'hè mortu. A palla hè entruta in u vetru addaretu è li hà toltu a vita di pettu à a so moglie spaventata. U cacciadore era in una battuta à u cignale è un hà micca rispettatu e cunsigne di sicurezza.

A natura hà rinculatu. Cù l'urbanìsimu è l'infrastrutture stradale e campagne ùn sò più diserte. È a caccia ùn s'hè micca addattata abbastanza. Un sò i discorsi irrispunsèvuli di u presidente di a Federazione Naziunale di a Caccia in Francia chì ponu truvà mezu di spàrtesi u spaziu. «U risicu zeru ùn esiste micca, hè cusì! » hà dettu disprezzante. Ma un omu hè mortu. Ci tocca à prende megliu in contu a sparizione di e spèzie animale dinù. Ci tocca à prutege quelli chì vòlenu gode di a natura. Mi pare una priurità.

Fabiana Giovannini.

Cap'articulu Par François Alfonsi



Dans un mois

Le Congrès de Femu a Corsica

Le 12 décembre
2021 se tiendra le
premier Congrès de
Femu a Corsica, trois
ans après la création
du parti autonomiste
qui est aujourd'hui le
parti majoritaire en
Corse. Dans le climat
d'incertitude face aux
intentions de l'État,
la consolidation de
ce pilier est une
priorité.

e Président de l'Exécutif de la Collectivité de Corse, la Présidente de l'Assemblée de Corse et une majorité absolue de trentedeux conseillers territoriaux, deux députés, un sénateur et un député européen, de nombreux élus locaux dont les maires de Bastia et de Biguglia, Femu a Corsica est devenu en trois années une force politique de premier plan. Malgré un lancement retardé par le refus du PNC d'en intégrer les rangs, Femu a Corsica a répondu présent à chacun des rendez-vous fixés par le calendrier électoral qui a été particulièrement chargé ces trois dernières années : européennes 2019, municipale et sénatoriale 2020, territoriale 2021 et législative 2022 à venir. À chaque fois Femu a Corsica est sorti gagnant et il devra l'être encore dans six mois en permettant au mouvement nationaliste de gagner les quatre circonscriptions de l'île. C'est en tous cas l'ambition que l'on peut

Mais Femu a Corsica n'a pas été seulement la force qui a permis cette succession de victoires électorales sous la direction de Gilles Simeoni et Jean Félix Acquaviva. Il a aussi été indispensable au lancement de Scola Corsa en s'appuyant sur le mandat européen, donnant ainsi au combat pour la langue une perspective nouvelle et porteuse. Les bases sont jetées désormais pour une offre éducative alternative qui donne sa véritable place à la langue corse quand l'école officielle n'a jamais été en mesure de relever un tel défi.

Dans chaque secteur de la vie publique, il faut en Corse un moteur capable d'alimenter ainsi des alternatives véritables, qui jetteront les bases d'une Corse nouvelle. Dans le monde rural, dans les différents secteurs d'activité économique, autour de la Collectivité de Corse, dans la jeunesse, à l'international, autant d'initiatives sont à prendre qui généreront un nouvel élan militant, celui qui sera apte à construire l'alternative pour un peuple corse aspirant à une véritable autonomie.

Dans cette construction d'une offre politique nouvelle, la place de Femu a Corsica sera essentielle, pour arbitrer les choix et légitimer les acteurs qui porteront chacune des démarches qui alimenteront l'élan collectif pour une autre Corse. Il sera aussi le point d'appui pour les démarches d'ouverture aux forces vives qui expriment la volonté d'avenir du peuple corse, pour la sauvegarde de son environnement, pour sa culture, pour son économie ou pour son patrimoine.

En fait, c'est dans ce dynamisme d'une base militante investie dans des projets d'avenir que résidera la véritable force de notre démarche dans les années à venir. Avec l'État, tout sera rapport de forces. Si la langue progresse à l'école, y compris l'école publique, ce sera parce que la concurrence d'un système alternatif aura pu être portée à terme par sa généralisation verticale, de la maternelle au baccalauréat, et horizontale en élargissant l'offre depuis Biguglia et Bastia à toute la Corse. Chaque ouverture de classe, la mise en place de la formation des maîtres, l'ouverture de collèges puis de lycées en immersion, comme ils ont su le faire au Pays Basque ou en Bretagne, seront autant de moments où le rapport de forces devra s'appuyer sur bien plus que les associations de parents d'élèves engagées autour de leurs enfants à qui ils veulent que soit transmise la langue corse par un enseignement en immersion performant.

C'est en créant les bases d'une Corse alternative que l'on poussera l'Etat dans ses retranchements, et que l'on tirera réellement profit des victoires électorales que nous avons obtenues.

Pour cela, la consolidation et le renforcement de Femu a Corsica est le challenge essentiel. Le 12 décembre 2021, le Congrès en sera une étape importante. ■

nº 2722 • 11 di nuvembre 2021 Arriπi • 3



De la Corse à la Savoie

L'autonomie, la voie à suivre!

Le Mouvement Région Savoie, qui fêtera ses 50 ans d'existence l'an prochain, organisait ce 7 novembre un débat sur le thème « L'autonomie, la voie à suivre pour la Savoie » à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Un accueil chaleureux à Menthonnex-sur-Borne, charmante petite commune de montagne près d'Annecy dont le maire, Guy Demolis, qui effectue son 4^e mandat est un autonomiste convaincu et un précieux soutien pour le MRS.





réé en 1972, le MRS accueillera l'Université d'été de la Fédération Régions & Peuples Solidaires dont il est l'un des membres fondateurs. Il est également membre du parti Alliance Libre Européenne (ALE) et s'inscrit dans une Europe des peuples. «Nous sommes un mouvement qui défend la démocratie et les valeurs humaines, mais qui gêne parce qu'il parle de notre peuple, qui a toujours existé et porte en lui l'histoire d'être indépendant» a dit son président Laurent Blondaz dans ses mots d'accueil. Le MRS souffre d'être injustement dénigré dans les médias et la vie publique. Il milite pour la création d'une Région Savoie: «La France est le pays le plus centralisé de l'Europe de l'Ouest avec un régime qui n'a rien de démocratique, le jacobinisme. En 1789 la Savoie n'était pas française. La première idée de la révolution était une fédération qui prenait en compte l'autonomie des territoires. Tout cela a été noyé par les jacobins qui ont pris le pouvoir en 1792. C'est à ce moment que la Savoie a été envahie et, de la révolution française, elle n'a connu que la terreur. On doit souvent déconstruire pour revenir à ces idées premières d'autonomie dans l'Europe.»

Plusieurs intervenants se sont succédés au micro: Jean Philippe Atzenhoffer, économiste, professeur à l'Université de Strasbourg, auteur du livre «Le Grand Est, une aberration économique», Gilles Maestre, maire d'Entremont de 1989 à 2014, Philippe de Rougemont, conseiller municipal de la ville de Genève, Chantal Certan,

ancienne conseillère régionale, assesseur à l'Éducation de la région autonome de la Vallée d'Aoste, Carlo Perrin, ancien président du Val d'Aoste, David Grosclaude, journaliste, membre du partit occitan (POC), vice-président de l'Alliance Libre Européenne, et moi-même représentant la Corse, en tant que rédactrice en chef d'Arritti, assistante du député européen de R&PS, François Alfonsi, conseillère exécutive de 2015 à 2017. Un public militant et attentif, mais aussi d'élus et d'associations (Génération Savoie, Institut de langue savoyarde...) reparti enthousiaste! Objectif rempli donc pour ces échanges entre régions qui prônent l'autonomie de plein exercice et de plein droit pour bâtir l'avenir.

« La décentralisation et une vraie gestion locale, ça fonctionne bien» témoigne l'économiste alsacien Jean Philippe Atzenhoffer. Le sommaire de son livre suffit à expliquer les constats implacables du rendez-vous raté de la loi NOTRe pour une réorganisation plus rationnelle des collectivités en France. Schémas, citations, chiffres à l'appui, Jean Philippe Atzenhoffer démontre l'aberration du découpage régional, la création de régions artificielles sans référence à l'histoire et même au simple bon sens. Il dénonce les arguties invoquées pour le justifier, tant au niveau économique qu'organisationnel, passant en revue les surcoûts conséquents que cela cause, et «le jacobinisme régional» qui en résulte de la part de ces structures nouvelles qui s'inventent une identité, à l'image de campagnes publicitaires à grand frais du type «la bière Grand Est» en lieu et place de «la bière d'Alsace», «le soleil se lève plus tôt chez nous», etc. Arritti conseille vivement la lecture de son livre.

Gilles Maistre, maire détonnant d'Entremont durant 25 ans témoigne de ce que peut faire un maire avec la simple volonté politique. «Le localisme est mon pêché mignon» dit-il. «Mon souci c'était mettre de l'écologie dans ma commune puisque je suis membre fondateur des Verts en 1984 en

Haute-Savoie. Je suis également régionaliste et pour moi Région veut dire autonomie et démocratie. » Il dénonce «le mariage forcé» avec le village voisin qui a fait disparaître sa commune «contre la majorité absolue du corps électoral». «La démocratie doit aller jusqu'au citoyen» dit-il encore, dénonçant les « petits despotes puisque la démocratie, même communale, en France fonctionne de manière totalement pyramidale», ce qui conduit au désintéressement et in fine à la «déliquescence» du corps social. Et de décrire les méthodes innovées dans sa commune pour combattre cette confiscation du pouvoir et inciter les habitants à s'investir. «Citoyens d'honneur tiré au sort» pour participer aux réunions du conseil municipal, commissions ouvertes, «référendum d'initiative citoyenne décisionnelle », « consultation nominative», «comité de pilotage» contrôlant les décisions du conseil, etc., il prône le régionalisme pour «une plus grande autonomie et responsabilité de chacune et de chacun à travers une citoyenneté renouvelée».

Après ce grand coup de fraîcheur qui permet de se rendre compte que la démocratie participative n'est pas une utopie, Philippe de Rougemont, conseiller municipal de Genève détaille le fonctionnement démocratique des institutions suisses, ses différents niveaux communes, cantons, État fédéral, ont le mérite d'installer une démocratie participative efficace. Il est le petit-fils de Denis de Rougemont, écrivain suisse considéré comme l'un des grands penseurs initiateurs du fédéralisme global, c'est-à-dire au-delà des seules institutions. «Il y a deux mots très intéressants quand on parle de régionalisme, c'est la délégation et c'est la participation, en Suisse, dit-il, quatre fois par an on doit se prononcer sur des décisions municipales, cantonales ou fédérales qui sont contestées. » Il y a 26 cantons et 26 institutions cantonales en Suisse, chacun une loi sur l'administration des communes, et plus ou moins d'autonomie. L'«initiative citoyenne» permet de faire une proposition, avec, au travers d'un «comité référendaire»,

un «travail de création de coalition ponctuelle qui met les gens ensemble» avant de procéder à une «votation populaire». L'apprentissage de l'autonomie et de la démocratie réelle en somme! Cette votation est calée sur l'agenda fédéral des votes qui se déroulent quatre fois par an sur les trois échelons. La représentation ensuite est proportionnelle aux suffrages, et les décisions par exemple à Genève se prennent à la majorité dans un collège de cinq personnes où le maire est un poste purement représentatif qui change chaque année. «La marge de manœuvre est en chacun d'entre nous, c'est notre inventivité, notre créativité, notre confiance en nous » dit encore Philippe de Rougemont pour expliquer la diversité des statuts de chaque commune. Celles-ci s'autofinancent et ne dépendent pas de la capitale du canton. Il y a donc plusieurs niveaux aussi de fiscalité, pourtant la pression fiscale est plus faible en Suisse qu'en France et cela permet de budgéter toutes les politiques, communales, cantonales ou de la Fédération. Chjibba!



«En 1948, l'autonomie valdotaine est reconnue par la Constitution italienne. Jusqu'aux années 80, il y a une période de construction de notre autonomie», témoigne à son tour Chantal Certan. «L'autonomie a comme base l'identité, la culture d'un peuple, mais il y a aussi des lois et une partie nécessairement financière. Dans les années 80, la Vallée d'Aoste reçoit les 9/10^e des impôts payés à Rome. C'est cette autonomie financière qui a permis de concrétiser les compétences de la Vallée d'Aoste mais notre autonomie aurait pu être encore plus évoluée» nuance Chantal Certan qui explique les restrictions mises dans certaines compétences. L'école par exemple, «la réforme n'est jamais allée jusqu'au bout» notamment pour ce qui est de la gestion des enseignants, déplore l'ancienne assesseure à l'Éducation. «Si la langue on ne la pratique pas et si elle n'a pas du sens pour les élèves, petit à petit on la perd.» En Vallée d'Aoste, le francoprovençal «n'est plus sur pied d'égalité» comme cela est inscrit au statut d'auto-

nomie, c'est dire si l'autonomie reste un combat même après avoir été octroyée! Les années 90 «ont été des années très florissantes » dit encore Chantal Certan. Mais dans les années 2000 une dérive «clientéliste» est constatée et il y a eu une période plus «participative», à travers des référendums populaires qui sont une de leurs prérogatives, pour protester contre les mauvais choix, notamment au niveau environnemental. «Il y a eu là une grande renaissance du concept de l'autonomie et de la démocratie», mais il faut œuvrer «dans le sillon d'une autonomie responsable». C'est dire l'importance d'un parti autonomiste fort qui veille sur sa bonne application et pèse pour la faire évoluer favorablement. Autre impératif: «il faut connaître le territoire, pratiquer l'histoire, la culture, pour être autonome avant tout soit même. » La transmission de l'histoire est un des fondamentaux de la préservation et de l'évolution positive de l'autonomie.

Carlo Perrin complète d'ailleurs l'intervention avec le témoignage d'un historique du combat autonomiste valdotain. «Le sens de l'autonomie c'est avant tout de revendiquer une identité, une appartenance, des siècles d'histoire. La Vallée d'Aoste est une région intramontaine – dans les montagnes – avec une identité qui est beaucoup semblable à celle de la Savoie. C'est pourquoi la demande au moins d'une autonomie pour la Savoie a toutes les raisons historiques pour elle. »

«La pandémie a en quelques sortes démontré toutes les faiblesses de l'organisation mondiale» dit encore Carlo Perrin pour qui «nos espaces sont fondamentaux pour le futur. » «Bien sûr les dérèglements climatiques, mais il y a aussi un modèle économique qui n'est voué qu'au commerce qui est en train de créer des inégalités qui sont insupportables dans le monde.» «Sans la participation du peuple, sans sa prise de conscience» rien ne sera possible dit encore le leader valdotain. «Être autonome c'est être responsable», «l'autonomie c'est une conquête de chaque jour» prévient-il mettant en garde lui aussi contre «le clientélisme, les corruptions». «Le fédéralisme c'est le modèle le meilleur» pour organiser la société conclue Carlo Perrin.

Pour David Grosclaude, le climat, la diversité culturelle et linguistique sont liés à la revendication d'autonomie. «On a tous des histoires différentes, et la façon dont on demande l'autonomie ou l'indépendance ne sera jamais uniforme. » Pourquoi on est autonomiste? interroge-t-il, «parce que c'est efficace! » et de dénoncer: «le système centraliste a tout fait pour créer des élus locaux qui n'attendent qu'une chose, c'est que le préfet leur dise quoi faire! » La France telle qu'elle fonctionne crée de la déresponsabilisation. «Être autonomiste c'est aussi savoir quels sont les dégâts du centralisme. On n'a pas de

classe politique régionale capable de se confronter à la classe politique de l'État central» déplore-t-il. « Notre autonomie, on la gagne aussi dans le médiatique» dit encore David Grosclaude qui dénonce les manipulations d'opinion et insiste: «pas d'écologie sans décentralisation ». Or, l'uniformisation, «le jacobinisme» existe jusque dans l'écologie politique «ça pose problème, il y a un biotope qui est important pour l'homme, c'est sa langue et sa culture». «Ce que nous avons désigné avec nos langues et nos cultures ça doit survivre! Dans les mots que nous transmettons à nos enfants, il y a des sens des concepts qui vont faire que demain on pensera le monde autrement. Et si on perd ça on

L'exemple corse fait rêver en Savoie, mais nos progrès, les avantages acquis ne doivent pas masquer le chemin qui reste à parcourir. Certes les victoires électorales sont là mais la victoire politique

torales sont là, mais la victoire politique n'est pas encore gagnée. Il faut «être autonome dans nos têtes» avant de se revendiquer autonomiste. Et agir comme des autonomistes, même sans l'autonomie, ce serait déjà remporter une grande partie de la victoire. La langue, avec la prise en main sur l'enseignement pour fabriquer les corsophones de demain (exemple de la filière Scola Corsa), la préservation de nos terres, de nos espaces agricoles, de notre nature, avec la maîtrise de l'urbanisme, l'application des plans que l'on s'est donné, comme le Padduc, le combat en justice pour imposer la légitimité des décisions de la Collectivité, l'autonomie énergétique à construire, le traitement des déchets et la généralisation du tri, il faut nécessairement être plus «directif». L'autonomie nous manque pour détourner les entraves mises par l'administration française et les communes ou intercommunalités récalcitrantes, mais ne sommesnous pas aussi un peu trop gestionnaires et prisonniers du moule de l'administration? Ne faudrait-il pas imposer davantage une responsabilisation de chaque instant, des élus, des administrations, des habitants? C'est d'abord ainsi que nous gagnerons le combat de l'autonomie de la Corse. Détermination et solidarité sont des maîtres mots parce que nous avons le droit pour nous, il faut bâtir des alternatives collectives en responsabilisant militants et sympathisants, et au-delà le peuple. En Corse même, comme entre régions qui aspirent à l'autonomie. À travers nos partis, la Fédération R&PS, l'ALE, un travail est à développer sur nos problématiques communes, travailler à cette responsabilisation et cette implication citoyenne, c'est une condition de la réussite de nos aspirations. **Fabiana Giovannini.**





Reconnaissance du Peuple Corse et inscription de l'autonomie de la Corse dans la Constitution

L'état du débat constitutionnel

Le «Rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse », commandé par le Président du Conseil Exécutif à Wanda Mastor, professeur agrégée de droit public à l'Université Toulouse-Capitole, a pour objet de servir de base à une nouvelle «table de dialogue » entre l'État et les Institutions de la Corse. Ce rapport récapitule l'ensemble des points à faire avancer pour aller vers une autonomie de la Corse, avec reconnaissance du peuple corse. Reste à espérer que l'État, ses gouvernants d'aujourd'hui ou de demain, sortiront des postures de refus qui sont les leurs depuis le début de l'actuel quinquennat d'Emmanuel Macron.

e rapport de Wanda Mastor comporte plusieurs éléments aptes à faire comprendre les conditions d'un dialogue institutionnel à venir, à commencer par le témoignage de Pierre Joxe qui pilota en 1990-91 en tant que Ministre de l'Intérieur, sous l'autorité de François Mitterrand, Président de la République, et de Michel Rocard, Premier Ministre, ce qui est l'actuel fondement du statut de la Corse.

Il commente: «Je vous mets en garde sur des "évidences" qui en réalité ne le sont pas. (...) ce qui vous paraît évident, ainsi qu'à moi, ne l'est absolument pas sur le continent. Quand vous répétez souvent que "le moment est venu", que les arguments permettant l'autonomie sont "implacables", vous ne prenez pas la mesure de l'ignorance de la question Corse (...) attention à ne pas évoquer des évidences à des gens qui ne les ressentent pas. Mieux vaut s'attacher à des arguments techniques.»

La toile de fond du débat est donc posée à travers le témoignage de celui qui fut de longues années membre du Conseil Constitutionnel, après en avoir été la victime en tant que ministre. La censure par le Conseil Constitutionnel en 1991 de sa proposition de reconnaître le «peuple corse, composante du peuple français, car l'existence du peuple corse était (pour lui) une évidence historique, culturelle et sociologique» a marqué l'Histoire des relations entre la France et la Corse. Il explique: «Neuf personnes se sont opposées à la volonté de la majorité des représentants de la Nation qui n'avaient fait que consacrer juridiquement une réalité historique. Quand je suis devenu membre du Conseil Constitutionnel, on m'a reproché d'avoir à l'époque critiqué cette décision. Mais c'était vraiment légitime.»

Le contexte «français» étant ainsi posé, le rapport de Wanda Mastor récapitule les propositions aujourd'hui sur la table,



pour intégrer dans le titre XII de la Constitution, qui traite des «collectivités territoriales» (articles 72 à 75-1), une «Collectivité de Corse» qui soit à la fois une autonomie territoriale insulaire et la représentation légitime du peuple corse.

Sa première proposition (n°13) consiste à modifier l'article 72-3 qui dresse la liste de ceux qui sont du ressort de la République française. Cet article énonce actuellement: «la République reconnaît, au sein du peuple français, les populations d'outre-mer dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité.»

La proposition de Wanda Mastor est de le faire évoluer ainsi: «La République reconnaît, en son sein, les populations d'outre-mer

et le peuple corse, dans un idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité. »

Ainsi arriverait-on à une «reconnaissance constitutionnelle du peuple corse», revendication de base de l'autonomisme corse depuis les années 70.

La «porte d'entrée» du peuple corse dans la Constitution se ferait donc dans le sillage des «populations d'outre-mer», ce qui suggère de rapprocher la Corse des statuts en vigueur dans l'Outre-Mer. Or la Corse n'est pas une «Région Ultra-Périphérique» selon l'appellation européenne retenue pour l'Outre-Mer français, les îles atlantiques du Portugal et de l'Espagne, ou les dépendances néerlandaises des Caraïbes. Elle est au cœur de l'espace européen, comme le sont la

Wanda Mastor

« La Corse est une clandestine constitutionnelle »

Qui mieux que son auteure pour présenter le « Rapport sur l'évolution institutionnelle de la Corse » ? Wanda Mastor est professeur agrégée de droit public à l'université Toulouse Capitole. C'est une constitutionnaliste reconnue, qui a déjà travaillé pour la Collectivité de Corse par le passé, notamment en 2013 avec le feu professeur Guy Carcassonne qui avait été sollicité par Paul Giacobbi sur les évolutions institutionnelles possibles. Puis le président de l'Assemblée de Corse, Jean Guy Talamoni, l'avait interrogée en 2018 pour envisager la voie d'une insertion de la Corse dans la Constitution. Dans ce nouveau rapport, elle soulève l'anomalie de la non-inscription de la Corse dans la Constitution et les évidences d'un statut d'autonomie pour l'île. Interview.

Sardaigne, les Baléares ou la Sicile. Mais la France, en dehors de son Outre-Mer, traité dans les articles 73 et 74 de la Constitution, ne connaît qu'une réalité régionale uniforme, celle de l'article 72 qui traite du territoire métropolitain.

Problème additionnel: le contenu de l'article 73 ne fait que permettre une «adaptation» des lois et règlements sans plus de portée que ne l'aurait un nouvel «alinéa corse» au sein de l'article 72, le 72-5, ce qui avait été approuvé par l'Assemblée de Corse quand il était encore question d'une réforme constitutionnelle sous la présidence d'Emmanuel Macron.

L'article 74 envisageant une compétence législative pour les territoires concernés, la rédaction d'un article 74-2 consacré à la Corse permettrait d'obtenir une autonomie législative sans les pesanteurs qui pèsent sur les collectivités éligibles aux article 73 et 74.

Aller plus loin a été possible pour la Nouvelle Calédonie. À la suite des accords de Nouméa, il a été ajouté à la constitution, suite au referendum lancé par Michel Rocard, le titre XIII qui lui est entièrement consacré et qui prévoit un referendum d'autodétermination selon un processus actuellement en cours. Un nouveau titre XIII bis de la Constitution ouvrirait une voie équivalente pour la Corse.

C'est dans cette fourchette de possibilités que pourrait surgir la modification constitutionnelle qui encadrerait, pour les générations qui viennent, un nouvel avenir pour la Corse dotée d'une autonomie de plein droit et de plein exercice.

Face à l'obstination jacobine de l'État, décrite par Pierre Joxe, le peuple corse oppose une volonté démocratique indiscutable, appuyée sur une longue période de domination de la vie politique insulaire par le mouvement nationaliste, depuis décembre 2015, et jusqu'à 2028. Compte tenu de toutes les situations comparables existantes de régions insulaires autonomes en Europe, une telle force de la proposition politique issue de la représentation légitime du peuple corse est incontournable. Refuser d'en discuter serait nier les bases-mêmes d'une Europe démocratique.

Avec qui? Dans quel nouveau contexte politique au lendemain des échéances de 2022? Cette négociation essentielle est à engager au plus vite.
François Alfonsi.



otre rapport
pourrait faire date,
pour peu que le
gouvernement se
saisisse enfin des
revendications de la
Corse, présentez-nous
brièvement ce travail...

Le Président du Conseil exécutif souhaitait que

je développe de nouveau l'argument en faveur de l'autonomie de la Corse, mais pas seulement. Il a également voulu que je fasse des propositions en faveur de ce qu'il a appelé une «meilleure respiration démocratique», en pensant notamment aux droits de l'opposition et une plus grande implication directe des citoyens. C'est aussi lui qui a eu l'idée d'interroger diverses personnalités «actrices» de nos institutions. J'ai ensuite élargi la palette de ces dernières à des acteurs nationaux de l'évolution institutionnelle de la Corse tel que Pierre Joxe ainsi qu'à des présidents et vice-présidents de régions d'îles autonomes méditerranéennes (les Baléares et la Sicile). Partant de cette feuille de route, j'ai construit mon travail autour de deux axes : l'amélioration du fonctionnement de l'existant d'une part, l'évolution du statut de la Corse d'autre part. Je n'avais que quatre semaines pour mener les entretiens et rédiger le corps de mon travail mais grâce à une bonne organisation et la qualité de l'accueil que m'ont réservé les personnes sollicitées, j'ai réussi à rendre mon rapport dans les temps impartis. Outre le développement des arguments, le rapport comporte deux annexes: le tableau récapitulatif de mes quinze propositions d'une part, et le compte-rendu des vingt-huit entretiens

d'autre part. Ces derniers se sont avérés fondamentaux pour l'élaboration de mes propositions. Je précise que le rapport n'était que le point de départ, certes important, d'une mission qui va durer une année. J'effectue à présent le «suivi» de mes propositions en étant à la disposition des élus et autres organes de la Collectivité et mène à présent des consultations beaucoup plus larges au sein de la société civile.

Pourquoi cette première partie qui explore comment améliorer l'existant, y a-t-il des failles aujourd'hui?

Les failles, faiblesses, voire les dysfonctionnements existent dans toute administration humaine. Pas plus en Corse qu'ailleurs, contrairement à des idées fermement établies. La seule spécificité qui peut peut-être expliquer certaines choses qui pourraient être améliorées réside dans la jeunesse de nos institutions. Le premier statut particulier ne date que de 1991; la naissance de la Collectivité unique de 2018: c'était hier. Cette précision étant faite, ma volonté de proposer des améliorations suivait notamment – mais pas seulement, toute amélioration étant souhaitable en ellemême - la volonté de mieux préparer les négociations avec le pouvoir central sur l'autonomie. Nous entendons souvent, en Corse et à Paris, la critique suivante: «vous voulez l'autonomie. Commencez par exercer correctement et pleinement vos compétences». Critique que I'on retrouve dans certains entretiens que j'ai menés, y compris de la part de la classe dite nationaliste. Les deux volets de ma mission (amélioration de l'existant / revendication de l'autonomie) ne sont pas détachables. Ils sont complémen-

nu 2722 • 11 di nuvembre 2021

taires et se nourrissent l'un l'autre. L'existant, à savoir le fonctionnement actuel de la Collectivité, permet d'emprunter le chemin de l'autonomie; inversement, pour mieux revendiquer cette dernière, certaines améliorations peuvent être proposées au sein de la première.

La question de la démocratie participative est récurrente aujourd'hui dans toutes les institutions, quelles propositions faites-vous pour lui donner réellement vie?

Il ressort des entretiens menés que la question, bien que «récurrente» comme vous le soulignez, ne fait pas l'unanimité, loin s'en faut. Je fais partie des démocrates qui estiment que la première expression de la démocratie se fait dans les urnes. Ce qui ne signifie pas, pour autant, de se couper ensuite des citoyens, notamment de ceux qui ne se reconnaissent pas dans la majorité territoriale. Si, dans l'absolu, je ne suis pas extrêmement favorable aux conférences citoyennes qui ont d'ailleurs souvent échoué en pratique, j'y crois pour

Une autonomie doit s'accompagner d'autres réformes qui font un ensemble logique et cohérent: l'autonomie est avant tout une question d'identité. Elle va de pair avec la reconnaissance constitutionnelle du peuple corse et la protection, de même niveau, de la langue corse.

leur développement en Corse, pour des raisons tant identitaires que géographiques. À condition de faire attention à leur composition, les thèmes traités, qui doivent être limités à un grand thème relatif à la vie quotidienne des Corses, et à la prise en compte effective des résultats. Ma proposition numéro 12 consiste en la création de conférences citoyennes, appelées «Pievi», sur le thème du développement durable. Conférences qui pourraient être organisées au sein de territoires à définir (anciennes provinces par exemple), composées pour un tiers de personnes tirées



au sort, un tiers de personnes désignées par l'Assemblée de Corse sur la base de candidatures, un tiers de personnes élues au sein des milieux associatif, syndicaliste et religieux.

La seconde partie fait part d'un sentiment d'inachevé dans les évolutions institutionnelles de la Corse. Vous dîtes notamment «la Corse ne peut demeurer au stade de la clandestinité constitutionnelle». Explications?

La Corse est une clandestine constitutionnelle au sens où elle existe en tant que catégorie constitutionnelle rattachée implicitement à un article de la Constitution (le 72) mais sans que son nom ne soit jamais mentionné.

L'autonomie est-elle pour vous une issue logique à ce que la France elle-même a reconnu devoir octroyer à la Corse? Quel pourrait en être l'itinéraire?

Depuis le « pacte girondin » proposé par Emmanuel Macron au projet de loi « 3DS » qui est en ce moment discuté au Parlement, l'heure est à la décongestion du pouvoir. La crise pandémique a par ailleurs mis particulièrement en avant le besoin, pour les territoires, de mieux agir au niveau de leur échelon plutôt que d'être toujours enfermés dans une logique verticale, qui plus est descendante. Il est en ce moment question de donner plus d'« autonomie » aux collectivités territoriales, dont la Corse ne serait qu'une bénéficiaire parmi les autres. Or de quelle autonomie parle-t-on? Donner plus de pouvoir réglementaire à la Collectivité de Corse ne signifie pas lui offrir l'autonomie; c'est améliorer la décentralisation. Or, lors des dernières élections territoriales, la grande majorité des Corses a voté soit pour l'autonomie législative, soit pour l'indépendance, pas pour un simple renforcement de la décentralisation. Tant des arguments historique (la succession des statuts législatifs particuliers de la Corse) que géographique (le fait insulaire) et démocratique (les résultats des deux

dernières élections territoriales) légitiment l'autonomie de la Corse, au sein de la République. L'autonomie est ici entendue comme la possibilité pour la Collectivité d'adopter ses propres lois, et non comme la seule possibilité d'adapter les normes nationales aux spécificités locales.

Quid de la notion de peuple corse?

Une autonomie doit s'accompagner d'autres réformes qui font un ensemble logique et cohérent: l'autonomie, comme le prouve l'étude du droit comparé, est avant tout une question d'identité. Elle va de pair avec la reconnaissance constitutionnelle du peuple corse et la protection, de même niveau, de la langue corse. Si ces éléments, indissociables, ne sont pas «sanctuarisés» dans la Constitution, ils demeureront fragiles, potentiellement victimes des vicissitudes du législateur et du Conseil constitutionnel. Ce fut d'ailleurs déjà le cas pour les deux. En 1991, le Conseil constitutionnel a censuré une disposition de la loi qualifiant le peuple corse de «composante du peuple français». En 2021, il a censuré l'enseignement immersif des langues régionales dans le privé sous contrat. Réviser la Constitution est la seule manière de contourner ces deux censures. Pour ce qui est de la reconnaissance du peuple corse, les choses ont évolué depuis 1991. Depuis une révision de 2003, la Constitution reconnaît les «populations d'outre-mer». En l'état actuel des choses, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, une révision constitutionnelle est peut-être une voie plus «sûre» que celle d'une loi ordinaire qui, si elle proclame l'existence du peuple corse, risque probablement d'être encore censurée par le Conseil constitutionnel. D'où ma proposition d'insérer la notion de peuple corse dans la Constitution. C'est l'une des questions auxquels les Corses sont attachés et qui n'est plus «impossible» à envisager juridiquement, notamment grâce à la voie tracée par l'outre-mer.

Les 15 propositions résumées

Fusionner certains agences et offices

Permettre au Président du Conseil Exécutif de Corse d'ester en justice (demande ou défense) sur délégation de l'Assemblée pendant la durée de son mandat

Permettre à l'Assemblée de Corse de déroger à titre expérimental à certaines dispositions de la loi sur habilitation législative

Élire les membres de la commission permanente de l'Assemblée de Corse à la représentation proportionnelle au plus fort

Confier la présidence de l'une des trois commissions organiques à un membre d'un groupe minoritaire, de l'opposition ou apparenté à l'un des deux

Pour donner aux avis du CESEC leur fonction première qui est d'éclairer les élus, surtout dans le cadre des avis obligatoires, tenter d'instaurer une «bonne pratique» du délai raisonnable

Élargir la conférence des présidents à la présidence de la CESEC

Déléguer la présidence de la chambre des territoires à un représentant des communautés de communes

Création d'un référent politique jouant le rôle d'interface entre l'Assemblea di a Ghjuventù et le Conseil exécutif

Consacrer l'existence du comité d'évaluation des politiques publiques dans le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse. Réformer sa composition pour renforcer son indépendance (absence du conseil exécutif comme membre de droit) et son caractère démocratique (augmentation des citoyens tirés au sort)

Nomination d'un référent déontologique chargé de présider un comité de pilotage pour bâtir un plan anticorruption

Création de conférences citoyennes corses, appelée «Pievi», sur le thème du développement durable

Insérer la notion de peuple corse dans la Constitution

Réviser la Constitution pour y insérer la possibilité de l'enseignement immersif des langues régionales

Insertion de la Corse dans la Constitution -Option a minima: pouvoir d'adaptation des normes nationales à l'article 72-5 - Option médiane: autonomie législative dans l'article 74-2 - Option a maxima: autonomie législative avec perspective d'un référendum d'autodétermination au nouveau titre XIII Bis

Consulter le rapport sur www.isula.corsica https://bit.ly/3mYteAW ■

Nous venons de fêter les 40 ans de l'Université de Corse. Edmond Simeoni aurait sûrement aimé ce moment et se serait probablement exprimé avec fierté et enthousiasme. Peut-être, comme le 14 février 2018 sur son blog, aurait-il adressé un

Sperenza ghjuventù!

nouveau message à la jeunesse. Extraits

Ile est la semence et l'espérance de notre Peuple. Nous avons un immense devoir d'éducation et de formation, de prévoyance, de soutien, de préparation à leur insertion dans la vie active. Avoir contribué à arracher à l'Etat et au clan, la réouverture de l'Université de Corse, est un des fleurons de notre combat pour l'émancipation. lls sont des dizaines de milliers - de 14 à 25 ans - ici et dans la diaspora, à vivre les joies et les difficultés de leur âge qui restent, en dépit de toute autre considération, la période des projets, des rêves, des inquiétudes concernant notamment leur futur emploi - des rencontres, du sas de l'apprentissage de la vie en commun mais surtout des espérances. La société, avec ses progrès technologiques, l'élévation générale du niveau de vie, ses plaies – la violence, la faim dans le monde, la précarité ici même – est à la fois exaltante car les changements sont majeurs dans tous les domaines mais les interrogations nous taraudent tous, jeunes y compris: où va le monde, sur le plan politique, économique et social - quel développement? -, dans les domaines de la justice, des valeurs, de la paix ébranlée – par le terrorisme, de graves conflits et des antagonismes féroces -, du dérèglement climatique, des solidarités, de la santé? L'insouciance est l'apanage heureux de la jeunesse qui est elle-même un passage, un état transitoire, trop fugace, initiatique; mais qui n'est pas épargnée par le tumulte et les turbulences de la vie publique, surtout en Corse; ils y sont nés dans les violences, multiples et graves, la contestation, les transes sociales et politiques, les convulsions et peu de familles ont été exemptes de souffrances, d'interrogations, d'anxiété pour les leurs, très engagés et sévèrement réprimés. Ils ont vécu dans un effondrement moral qui, il est vrai, existe aussi ailleurs, dans la perte des repères, les doutes sur les certitudes les mieux établies, dans les questionnements compulsifs sur la démocratie, l'éthique, avec des

réponses peu convaincantes d'une

société à bout de souffle mais qui espère un changement profond. Mais qui s'interroge quand même encore sur la capacité collective de notre peuple à le conceptualiser, à l'organiser tous ensemble et mieux à le réaliser. Le chemin partagé, diversifié, a été très long, cinquante ans - avec des luttes interminables, souvent coûteuses, traumatisantes et parsemées de dérives, regrettables mais inhérentes au genre, sous toutes les latitudes- pour contribuer à redonner du sens et de l'espoir à toute la population; mais il faut de la cécité ou de la mauvaise foi pour ne pas constater qu'un monde nouveau, émerge en Corse; le vieux système de clientèle, usé, discrédité, hoquète; l'État, discrédité, se mure dans son refus de reconnaitre notre peuple - ce refus est consubstantiel de son essence d'État-Nation, sa doctrine, de sa construction, de sa nature profondément coloniale, basée sur la force – mais la mouvance de progrès marque des points démocratiques aux élections et dans l'administration de la Corse; la conscience populaire croît: la diaspora s'implique; toutes les forces économiques, sociales, culturelles, écologiques, le monde du travail, sont traversés par des courants novateurs et des initiatives prometteuses. L'île prend enfin conscience de ses immenses potentialités que vous ferez prospérer et que vous partagerez plus équitablement et d'un courant conséquent de compréhension et de sympathie internationales. L'aspiration à la démocratie et à la liberté ne peut plus être interdite, refusée, empêchée mais elle peut être retardée et gravement conflictuelle. L'État ne veut pas résoudre le problème corse par le dialogue; il veut briser la résistance corse. Il a déjà échoué; il a perdu et il le sait mais il est décidé à ne rien céder, à nous faire payer chèrement notre rébellion légitime, fondée, démocratique, notre droit à vivre libres, à construire et à développer notre Pays. Il devrait savoir que la résistance et la liberté sont dans notre ADN depuis des siècles. L'heure n'est ni au défaitisme ni à l'exaltation, ni aux doutes. L'heure est à la volonté, à la ténacité, à la responsabilité, à l'organisation.»





La venue préparée du Premier Ministre par le Président de l'Exécutif après son tête-à-tête avec le Président à l'Elysée en septembre et sa rencontre récente à Matignon mercredi dernier, le Landerneau politique insulaire attend. Il a déjà exprimé son sentiment à deux reprises à l'Assemblée de Corse. Pour le rapprochement d'Alain Ferrandi, Pierre Alessandri et Yvan Colonna («le Commando Erignac») par un vote solennel et unanime. Déjà votée en juin 2019. Il s'agit, selon la résolution, d'un principe à respecter « des mêmes droits pour tout justiciable » et de ne pas tolérer une vengeance d'État. Élémentaire, sinon aucune garantie démocratique pour un citoyen.

Une Corse pour qui?

nar Max Simeoni

lilles Simeoni a rendu compte de ses entrevues dans le Corse-Matin du 29 octobre et a affirmé qu'il attendait du gouvernement et du Président de la République «la recherche d'une solution politique avec la Corse». La méthode, du côté insulaire, est de dialoguer sur tous les sujets pour démontrer que des solutions peuvent être dégagées, partielles ou temporaires, mais qu'elles ne seront fiables et adaptables dans le temps que si on prend en compte l'aspect global, et donc politique, du devenir de l'île sous la pression d'un pouvoir de l'État républicain hyper centralisé.

«C'est pour moi l'enjeu fondamental de cette visite» a insisté Le Président de l'Exécutif devant l'Assemblée.

Tous les sujets? Ils foisonnent dans Corse-Matin et les médias. Le Covid19 prêt à reprendre semble-t-il et les anti vaccins un peu lassés, une famille de réfugiés syriens à Bonifaziu sur la plage, sur le chemin emprunté par les 124 Kurdes en 2010?

Le patrimoine local revalorisé par les mairies, un devoir de mémoire et un attrait touristique?

À la chapelle de San Petru, ne savait-on fondre au Moyen Âge dans un moule les cloches des églises? L'OPAC (logement social) aurait besoin de plus de transparence selon certain, l'Université qui fête ses 40 ans d'existence, qui se bat pour avancer, un surplace signerait un recul.

Les recherches archéologiques

Tout décline.
L'essentiel encore
viable c'est en
nous, Corses ou
amis de l'île, qu'il
réside. Il ne s'agit
pas de faire
revivre tout le
passé, mais d'y
retrouver la fierté
de notre île par sa
beauté.

qui se développent, démontrent l'intérêt que l'Île a présenté au cours des millénaires, intérêts géopolitiques, sécuritaires, voies maritimes, économiques...

On commence à craindre les dégâts pour la biodiversité à Bavella à cause de l'afflux des touristes, mêmes craintes pour le GR20. La Chambre régionale des comptes veut qu'on justifie l'usage fait du reliquat de la dotation de Continuité territoriale, La CdC voit ses finances en péril d'avoir à verser 80 millions à la Corsica Ferries, elle réclame à Qwant la somme qu'elle a avancée, U Levante dénonce le projet de camping de 2500 places sur l'ancien domaine pénitencier de Casabianda, le bâtiment va? Mais presque tout le reste boîte bas! Le Nutiziale de la semaine passée titre, photos à l'appui, « a Corsica boffa » enlaidie par des demeures «modernes» construites à la va-vite, la transition climatique n'a que faire des réunions internationales pour réduire le réchauffement climatique où il est demandé à chaque État de respecter l'engagement

pris, nos abeilles, nos terres sont sèches et nos vaches «primées» maigres et errantes, elles finiront par être sauvages et menaçantes...

Les fêtes se succèdent, celle des mères (l'idée serait de Napoléon et c'est Pétain qu'il l'a officialisée, qu'importe), celle des pères plus récente, celle des grands-parents n'a pas encore pris racine, par contre Halloween, celle des sorcières, a un avenir... l'Église se débat avec la suite à donner au rapport Sauvé, les évêques ont du pain non béni sur la planche! La justice veut supprimer l'intervention du politique dans son fonctionnement au moment même où le Garde des sceaux est un avocat, intrigant non? Les avocats frappent d'interdit les barres insulaires, symbolique oui?

Le sujet à la mode, celui d'une dérive mafieuse, fait consensus. La répression est obligatoire mais le traitement de fond voudrait qu'on réfléchisse sur les causes profondes du phénomène, en particulier celles de la spéculation immobilière due au tout tourisme non encadré.

J'ai pris ci-dessus quelques exemples en vrac dans ma lecture de notre quotidien. Mais y a-t-il quelques autres sujets de satisfaction?

Le cédrat qui a fait les beaux jours du Cap Corse est relancé par un agriculteur, le Parc Galea continue sa qualité de sensibilisation à la culture (jardin botanique, archéologie, animations, conférences). Il mériterait un prix officiel d'excellence s'il existait.

À Bocognanu, la récolte des châtaignes est bonne. Combien de châtaigneraies sont-elles devenues des friches? La farine, certes,

et les confitures, il y aurait de

Le cinéma corse veut prendre son vol. Des réussites se font jour. l'irai voir Palleca. L'interview de Rina Sherman du Corse-Matin du dimanche 7 novembre m'a bien intéressé. Six ans de tournage pour restituer avec les gens du village «l'histoire, les traditions, les lieux, l'identité, la langue en version bilingue sous-titré français et corse». La réalisatrice est coauteur d'Albert Gény. Il est réjouissant de réaliser les motivations qui les ont poussés à faire une telle œuvre, sans lien avec la rentabilité immédiate ou l'égo.

Les problèmes sont là, aucun secteur de notre vie n'est préservé. Tout décline. L'essentiel encore viable, c'est en nous, Corses ou amis de l'île, qu'il réside. Il ne s'agit pas de faire revivre tout le passé, mais d'y retrouver la fierté de notre île par sa beauté, sous la menace des bétons prolifiques verruqueux et des financiers sans foi ni loi. Un agriculteur de clémentine se réjouissait de sa bonne récolte mais disait qu'il vendait sa production à une plateforme de distribution et qu'il n'avait rien à dire quant aux prix qu'elle fixait.

La nécessité d'avoir un contrôle du tourisme pour l'orienter vers le respect de notre nature si belle est un devoir de laisser ce patrimoine à nos enfants tout en accueillant ceux qu'il est possible pour un développement durable. Tenir ou céder la place avant de disparaître.

Une voie pour cela, s'organiser en parti démocratique pour cette mission au sein de notre peuple, une mission historique qui répugne à l'électoralisme débile. En attendant Castex, la voix de son maître.



Appel à reporter le référé en Kanaky

a Kanaky - Nouvelle-Calédonie est actuellement durement frappée par l'épidémie de Covid 19. Les Kanaks ainsi que les membres des communautés wallisienne et futunienne en sont les principales victimes. Pour ces populations, après les tensions liées à la gestion de la crise sanitaire, ce temps est celui du deuil. Au sortir du confinement s'ouvre en effet une indispensable et longue période de coutumes de deuil.

Ces conditions ne permettent pas une campagne équitable pour la consultation référendaire dont la fonction est de décider démocratiquement de l'avenir du pays. Le FLNKS-Officiel et l'ensemble des organisations indépendantistes considèrent que cette consultation référendaire ne peut donc se tenir à la date décidée unilatéralement par le gouvernement français en mai dernier, à savoir le 12 décembre 2021.

Le maintien de cette date, sous la seule raison de conclure le processus avant la présidentielle, ne peut que compromettre les efforts entrepris de longue date pour assurer un processus de décolonisation qui doit être démocratiquement exemplaire et pacifique.

Aller contre la volonté de reporter la consultation exprimée par les indépendantistes, lesquels refusent d'y participer si elle est maintenue à cette date, ne pourrait conduire qu'à une grave, injustice à l'égard du peuple kanak et à des risques sérieux pour la Kanaky-Nouvelle-Calédonie.

Nous affirmons notre entière solidarité avec le peuple kanak et les communautés océaniennes.

Nous demandons au gouvernement français de répondre positivement à la légitime exigence du report de la consultation. »

Signataires: Association Information et Soutien aux Droits du Peuple Kanak (AISDPK). Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (Afaspa). Association des communistes unitaires (ACU). CEDETIM. CNT-F Confédération Nationale du Travail, secrétariat international. Collectif ni guerres ni état de guerre. Collectif Solidarité Kanaky. CUT - Galice - Ensemble. Fsu - Engagé-es au quotidien. Génération.s. Gauche démocratique et sociale (GDS). LAB Sindikatua - Ipar EH. Nouvelle Donne. NPA -Nouveau Parti Anticapitaliste. PCOF - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF). Place publique. PEPS, Pour une Écologie Populaire et Sociale (PEPS). Régions et Peuples Solidaires. Survie. Syndicat des travailleurs corses (STC). Union Pacifiste. Union Syndicale Solidaires.

AVIS DE PUBLICITE 04

SARL CORSE CHEMINEE Capital : 15 000 euros Siège Social : 1600 avenue de Rasignani,

20290 Borgo R.C.S. Bastia : 520 370 453

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2021, il résulte que :

- le siège social a été transféré à compter du 1er novembre 2021 et l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : **Ancien siège :** Lieu-dit Occhione, RN 193, angle route des collines, 20600 Furiani

Nouveau siège : 1600 avenue de Rasignani, 20290 Borgo Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, le Gérant.

TAPPA SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 5 000 EUROS SIEGE SOCIAL : LIEU-DIT TAPPA 20140 SOLLACARO 850 180 969 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1 er juillet 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente au détail de produits alimentaires, notamment par Internet, et tous services pouvant s'y rattacher, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS, La Présidente

Annunzii Legali

Publiez vos annonces légales arritti2@wanadoo.fr

Commune d'OSANI AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur COMMUNE D'OSANI - Mairie - 20147 OSANI 04.95.27.30.74 - mairie.osani@gmail.com

2. Objet du marché

Travaux sur le réservoir eau potable d'Osani.

3. Caractéristiques principales

Les travaux envisagés au titre du présent marché comportent pour l'essentiel les prestations suivantes :

- Interventions diverses préliminaires (dépose systèmes obsolètes) ; nettoyage et amélioration des abords.
- Vidange, reprise d'étanchéité du réservoir, intérieure et extérieure; réparation/étanchéité du tampon principal; clôture et aménagements extérieurs.
- Réfection totale du local technique, changement de porte d'accès, réalisation d'un sol en caillebottis.

4. Conditions de participation

Le candidat devra justifier de sa situation juridique et financière de ses capacités techniques et économiques à réaliser cette opération. De plus, il ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner.

5. Durée du marché ou délais d'exécution

3 mois maximum.

6. Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivant également énoncés dans le règlement de la consultation.

- Valeur Technique de l'offre : 40 %
- Prix: 40 %
- Délais : 20 %
- 7. Procédure Procédure Adaptée.

8. Conditions de délai

- Date limite de réception des offres : vendredi 17 décembre 2021 à 12 heures.
- Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci.
- 9. Date d'envoi du présent avis à la publication

09 novembre 2021.

10. Adresses complémentaires

- Obtention de renseignements d'ordre administratif et technique : Auprès du maître d'ouvrage figurant au §1 ci-dessus.
- Envoi des candidatures et des offres : À l'adresse du maître d'ouvrage figurant au §1 ci-dessus.

La Maire, Gisèle PAN-COLONNA

A vostra publicità

Votre publicité | Ange Giovannini 06 81 54 73 98

Abbunàtevi!

☐ 55 € un annu/un an☐ 34 € sei mesi/six mois☐ 82 € u stranieru/étranger

ARRITTI
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

5 Bd H. de Montera 20200 Bastia Tél.: 09 65 32 16 90 Fax: 04 95 31 64 90 arritti2@wanadoo.fr www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom)		
Indirizzu (adresse)		
/		
Telefonu (téléphone)		
Mel		

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS
ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI •
RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÊL. 0965331690 • TÊL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION
GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 0623294663 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUGLIA • WWW.ARRITTI.CORSICA •
CP 0422C82046 • ISSN 1262

nº 2722 • 11 di nuvembre 2021 Arattri • 11





La famille Ottavi fabrique et affine ses fromages dans la vallée de Ghisoni, sur des terres d'essence pastorale. Des terres dédiées à l'élevage et à la transformation du lait, depuis les 2300 mètres du Monte Renoso jusqu'aux rives du Fium'Orbu. Aujourd'hui, nous collectons du lait de brebis et de chèvre sur l'ensemble du bassin méditerranéen puis transformons cette production en famille, selon des méthodes de fabrication locales respectées et transmises de père en fils. Les fromages Ottavi portent en eux le goût de ces traditions, de notre passion, leur donnant leur caractère Immaurtel.



SARL FROMAGERIE OTTAVI
ROUTE DE LA GARE 20240 GHISONACCIA

Tél: 04.95.56.13.03

Mail: fromagerieottavi@fromagerie-ottavi.fr